

Les Nouvelles du Mouvement européen-Provence

Editorial – La vérité guidait leurs pas

L'Union Européenne va mal !

Elle va mal sous divers aspects, notamment moral (les réfugiés et migrants), idéologique (la quasi disparition de l'idéal européen), sécuritaire (absence de protection des frontières extérieures, rétablissement de frontières intérieures), économique (crise financière latente, croissance asthénique), politique (quasi disparition de la méthode communautaire au profit de négociations intergouvernementales menées par des politiciens nationaux à la vision étriquée...).

Ce constat pessimiste peut cependant être tempéré.

D'abord, par le rappel, comme l'a fait récemment le Président des Etats Unis d'Amérique (!), des acquis, trop oubliés, de la construction européenne : zone de paix, de sécurité, de démocratie, de prospérité acquise, d'innovation, de haut niveau de protection sociale, pour l'essentiel.

Ensuite, par le constat d'un consensus, assez largement partagé dans les milieux éclairés dans toute l'Europe, selon lequel la sortie du marécage dans lequel l'UE patauge actuellement ne peut se faire que « par le haut », c'est-à-dire par un renforcement de la construction européenne autour d'un « noyau dur » d'Etats décidés à accélérer dans la voie de l'intégration. Celle-ci aura un contenu concret dont il faut être conscient et dont il faut, dans un souci de transparence démocratique, tracer les contours.

Elle doit s'appliquer dans les domaines politiques, économiques, sociaux et sociétaux, tous domaines dans lesquels les Etats parties à cette intégration plus poussée devront pratiquer des abandons de souveraineté et non se réfugier derrière des coordinations plus ou moins efficaces.

Aux peuples concernés d'en décider, dûment et clairement informés par les pro-européens pour lesquels, selon la formule empruntée à Pierre Mendès-France, « *la vérité guidait leur pas* ».

Claude Reynoird, Président du *Mouvement européen-Provence*

On trouvera page 4 les propositions de l'auteur.

« EUROPE VERSUS PARADIS »

Nous avons soudainement changé de monde dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989. L'URSS allait bientôt s'effondrer comme un château de carte balayé par une rafale imprévue. Avec lui, disparaîtrait la partition bipolaire et cette "peur du communisme" qui l'a souvent accompagnée. Mais cette peur n'a pas disparu seule. Ce qu'elle contribuait à retenir comme force intrinsèque du capitalisme occidental allait rapidement prendre toute la place disponible. La chute du mur de Berlin a coïncidé avec celle d'une forme d'autocontrôle, de limitation, qui a pu permettre aux peuples des "trente glorieuses" de connaître concomitamment prospérité économique, plein-emploi, baisse des inégalités, lien social fort et construction de l'Etat-providence.

VIOLENCE NOUVELLE DES PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES

Le nouveau monde qui s'annonçait dans ces froides nuits débordantes d'espoir ne comprendra ni la terrible angoisse de l'hiver nucléaire ni la violence rentrée de deux haines symétriques. Mais sa violence sera peut-être autrement plus banale, plus démoralisante, plus pénétrante encore. Elle est déjà celle des paradis fiscaux et judiciaires qui, à partir des années quatre-vingt-dix, vont prospérer sans vergogne dans les interstices des Etats de droit. Plus aucune barrière, en effet, n'existe pour limiter leur expansion. Toute l'architecture du monde *offshore* s'est constituée dans l'ombre de l'affrontement des grandes nations européennes. En 1868, Monaco est le premier territoire à abolir la fiscalité personnelle, alors qu'à Paris l'horizon se fait menaçant du conflit qui emportera l'Alsace-Moselle, ou que la Commune se devine dans l'agitation bruyante de la capitale. En 1934, déjà sous la pression d'un vaste scandale de fraude fiscale sur fond de crise économique mondiale, la Confédération helvétique vote une loi qui fait de la violation du secret bancaire un délit pénal. Hitler est à peine arrivé au pouvoir en Allemagne depuis un an.

Ces différents éléments de "compétitivité *fiscale*" (le chercheur britannique Ronan Palan parle plus justement de "*commercialisation de la souveraineté de l'Etat*") ont été assemblés sous l'épais manteau de la guerre froide.

Dans la quasi-indifférence générale. En 1957 à Londres est créé le premier marché complètement hors-sol, dérégulé, celui de ces “euro-dollars” qui sera qualifié plus tard d’*“invention financière la plus importante depuis le billet de banque”*. Mais l’Europe se prend à croire aux promesses d’une “détente” amorcée par la prise de pouvoir en URSS du nouveau Premier secrétaire du parti Nikita Khrouchtchev. Le 15 août 1971, ce même Khrouchtchev, depuis renversé et dépressif, n’a plus que quelques jours à vivre lorsque le président américain Richard Nixon décide unilatéralement de mettre fin à la conversion or-dollar, faisant sauter la régulation financière internationale issue des accords de Bretton-Woods.

Fiscalité faible ou inexistante, opacité, fiction juridique, absence de contrôles, non coopération internationale : ces différents éléments, une fois réunis, offrent une gamme de services *offshore* défiant littéralement toute concurrence. Avec le nouveau millénaire, on commence à comprendre que ce monde trouble ne représente pas qu’un simple débordement d’une finance mondiale au bilan “globalement positif”, mais le cœur même du réacteur économique. En 2005, les données disponibles tendent à démontrer que plus de la moitié des flux financiers mondiaux transitent par ces paradis de l’opacité. Jusqu’à 90 pays et territoires sont dénombrés. Et on souligne que ces mêmes tuyaux souterrains servent à tout : ils ont fait grimper la fraude et l’évasion fiscales (avec une frontière entre le licite et l’illicite de plus en plus difficile à tracer) ; ils ont accompagné l’incroyable expansion des mafias, des trafics de drogues, d’armes, d’êtres humains, de produits contrefaits ; ils ont aidé à dissimuler les plus colossales corruptions, des crimes d’Etat, comme les opérations clandestines de certains services de renseignements. On pourrait dire qu’ils incarnent un élément d’entropie, devenu presque incontrôlable, au cœur de l’économie mondiale. Une menace qui a même fini par alerter le club très fermé du *World Economic Forum*.

LA LENTE REACTION DE L’EUROPE

Après 2008, la contamination des “*subprimes*” et la chute de la banque *Lehman Brothers*, l’Europe s’enfoncé d’un cran supplémentaire dans la crise économique et le chômage de masse. Pointés du doigt, les paradis fiscaux font profil bas en signant massivement des accords de coopération pour sortir des “listes noires” infamantes de l’Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). Mais l’hypocrisie n’est jamais loin,

¹ A l’invitation du G20, l’OCDE publie le 2 avril 2009 une liste “blanche - grise - noire” de paradis fiscaux (4 dans la liste noire prévoyant des contre-mesures internationales, 38 dans la liste grise, cibles d’une procédure d’examen par les pairs davantage contraignante (“*monitoring*”). Seulement deux années plus tard, plus de 700 accords d’échanges de renseignements en matière fiscale de type OCDE auront été conclus.

² Le Panama s’est engagé publiquement sur la voie de la transparence et de la coopération contre le blanchiment et la fraude fiscale et ses efforts ont d’abord été salués très largement, avant que l’OCDE ne fasse machine arrière et ne retire ce petit Etat d’Amérique centrale de sa liste de pays officiellement engagés dans la “rédemption” fiscale, en février 2016. (*Le Monde économie*, 27 février 2016).

³ En juillet 2011, lors de la présentation du rapport Gilles Carrez sur le projet de loi de finances rectificative pour 2011, le député Pierre-Alain Muet souligne : « *Les PME ne sont pas très loin du taux de 33% d’IS [impôt sur les sociétés]. Les grandes entreprises, au-delà de 2 000 salariés, c’est 13%. Les sociétés du CAC 40, c’est seulement 8%. La plus grande entreprise de France, Total, c’est 0%* ».

⁴ « *Aucun analyste sérieux ne croit plus aujourd’hui à la théorie du “cuckoo in the nest” qui estime que les places offshore ont prospéré clandestinement dans le creux du système de relations internationales [...] Aucun de ces “paradis de la sous-réglementation” n’aurait pu exister et prospérer sans une bienveillance et parfois une solidarité active des grands Etats. Les deux tiers des pays listés par l’OCDE et autres organismes internationaux sont des territoires sous la dépendance des grands Etats* » Thierry Godefroy et Pierre Lascoumes (2003), *Le capitalisme clandestin*, Paris, La Découverte.

comme lorsque Monaco signe ses premiers accords avec d’autres paradis fiscaux (Andorre, les Bahamas, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Qatar, Saint-Marin, la Suisse, etc.) pour obtenir rapidement le *quitus* de 12 conventions fiscales conclues pour être “blanchi”¹. Ou lorsque le G20 se réunit en avril 2009 à Londres, place financière particulièrement opaque, pour sonner l’hallali contre ces pays et territoires pirates. Ou encore lorsqu’un Etat, le Panama, présenté comme une plaque tournante du blanchiment d’argent international, semble tromper ingénument, et pendant des années, la communauté internationale sur la sincérité de ses engagements².

De fait, les pays membres de l’Union européenne se trouvent souvent au centre des schémas d’évasion fiscale les plus sophistiqués. Grâce à l’ingénierie juridique du “*double Irish with a Dutch sandwich*” par exemple, des multinationales comme Apple ou Google ont longtemps évité quasiment toute imposition européenne. Plus largement, la contribution aux charges communes de nombreuses multinationales semble inversement proportionnelle aux profits réalisés³. Et presque dix ans après les *subprimes*, les banques restent massivement implantées dans ce monde *offshore*.

C’est peu dire que les paradis fiscaux et judiciaires se sont durablement installés au cœur de tous les grands scandales, de toutes les “affaires”, dont les “Panama Papers” ne sont que le [dernier épisode en date](#). Il faudra juger les efforts de la communauté internationale à l’aune de ces réalités empiriques. Car les grands Etats ont encore trop souvent des positions ambiguës⁴. Du point de vue de la fiscalité par exemple, l’Union européenne offre le théâtre de la plus grande bataille de compétitivité fiscale jamais engagée sur

un continent. Un combat suicidaire dans un marché des biens, des services et des capitaux largement européenisé. Devant les pratiques de l'Irlande (taux d'imposition sur les sociétés à 12,5%), du Luxembourg (rescrits fiscaux – "tax rulings" – permettant, au cas par cas, de faire baisser le taux d'imposition des sociétés jusqu'à moins de 1%) ou [dernièrement du Royaume-Uni](#) qui annonce la réduction à 17% de l'impôt sur les sociétés, on finirait presque par juger le terme de "pillage fiscal" plus approprié.

Aiguillonnée par les révélations fracassantes du "Luxleaks" fin 2014, puis depuis avril 2016 des "Panama Papers", Bruxelles semble cependant revenue à l'offensive fiscale. En quelques mois, une liste de paradis fiscaux a été publiée, des actions engagées contre certaines multinationales emblématiques, comme Google ou Ikea, et un plan d'action global présenté au public. Mais déjà apparaissent les premières lignes de failles : la mesure phare d'échange d'informations détaillées sur les activités des entreprises, pays par pays, reste pour le moment limitée à la seule connaissance des administrations fiscales.

L'Europe doit prendre pleinement la mesure de ces défis. Nous ne reviendrons plus dans le monde d'avant, celui des frontières, des nations autonomes, des cultures autocentrées et autosuffisantes. A s'entre-déchirer dans le cercle vicieux du dumping fiscal et social, l'Union européenne court à sa perte.

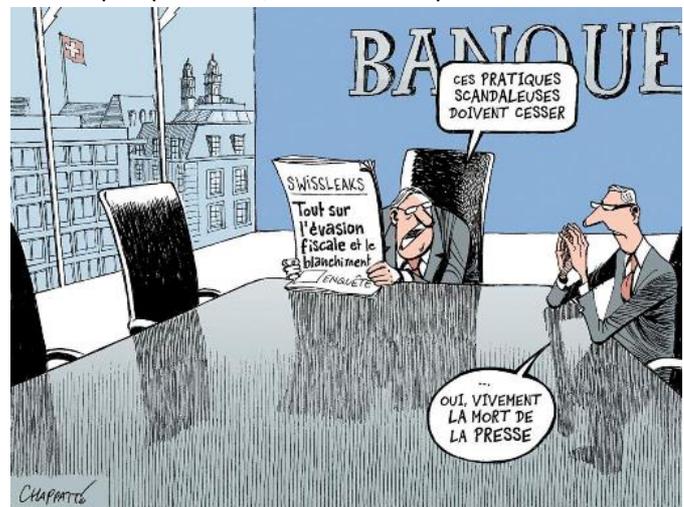
Et ce, quels que soient les bénéfices de très court terme éventuellement engrangés. Au final, nous n'aurons rien à gagner que des ruines dans cette folie des individualismes nationaux. Pour l'heure, nombre de pratiques financières que nos droits tolèrent, ou parfois encouragent, continuent de relever davantage de la piraterie que de la saine émulation économique. Mais aucune économie ne peut prospérer longtemps sur un principe de pillage mutuel. Alors ne doutons pas que c'est aussi, comme le disait le juge Renaud Van Ruymbeke, "à chacun de nous de faire le nécessaire pour que l'idée même de bien commun survive à la révolution financière".

Adrien Roux

Doctorant et chargé d'enseignement en droit pénal et criminologie (Aix-Marseille Université)

Note de la rédaction – L'article d'Adrien Roux est assorti de nombreuses notes de fin de texte que nous ne publions pas ici. Les lecteurs qui le souhaitent peuvent nous demander un tiré à part de cette version intégrale.

Pour une analyse plus complète, on peut également se reporter à son ouvrage : Adrien Roux (2010), *La part d'ombre de la mondialisation. Paradis fiscaux, blanchiment et crime organisé : l'urgence de l'espace judiciaire européen*. Aix-en-Provence, PUAM, 227 p.



Les Panama Papers, au cœur des paradis fiscaux...

En 2015, une source anonyme transmet à des journalistes du *Süddeutsche Zeitung* 11,5 millions de documents provenant des archives du cabinet panaméen Mossack Fonseca spécialisé dans le montage de sociétés *offshore*. Coordonnées par le [Consortium international des journalistes d'investigation](#) (ICIJ), 109 rédactions dans 76 pays, dont le journal *Le Monde*, se sont mises au travail. Le [3 avril 2016](#), en révélant l'implication dans des sociétés *offshore* de très nombreuses personnalités de premier plan (dont en Europe des responsables politiques tels David Cameron, Vladimir Poutine, et leur entourage, mais aussi le commissaire européen Miguel Arias Cañete), *Le Monde* déclenchait une véritable "[onde de choc](#)".

Dans les institutions européennes, les réactions ont été immédiates : création d'une Commission d'enquête au Parlement européen ; accélération de la publication par la Commission d'une liste noire des paradis fiscaux ; annonce du renforcement des dispositifs prévus dans deux directives en cours d'élaboration, l'une sur la transparence fiscale impliquant notamment la publication des informations fiscales des multinationales, l'autre sur la taxation des profits dans les pays où ils sont générés... Et les responsables européens sont quasi unanimes : endiguer l'évasion fiscale massive (près de 7% du PIB pour la France) est désormais affirmé comme une urgence absolue.

Les réactions sont également nombreuses dans [certains Etats européens](#) : l'Allemagne va amender les textes sur le blanchiment d'argent en vue d'obliger les sociétés *offshore* à révéler l'identité de leurs propriétaires ; la France et le Royaume-Uni ont annoncé l'ouverture d'enquêtes sur les soupçons de fraude et de blanchiment d'argent, etc.

Qu'en sera-t-il une fois passé le temps de l'indignation et des déclarations vertueuses ? L'article d'Adrien Roux nous conduit à la prudence quant à la capacité de l'UE et des Etats européens à contenir la voracité des bénéficiaires des paradis fiscaux...

Voir notamment les dossiers établis par [Le Monde](#), [Toute l'Europe](#), [Euractiv](#).

Renforcer la construction européenne : propositions

Renforcer la construction européenne autour d'un « noyau dur » d'Etats décidés à accélérer dans la voie de l'intégration.

Dans le champ purement politique et institutionnel, cela intéressera :

- l'émergence d'un Parlement adoptant des lois s'imposant aux membres du noyau dur dans leur ordre interne ;
- la mise sur pied d'un Gouvernement désigné par les Etats membres mais avalisé par le Parlement et responsable devant lui.

Dans le champ économique et social, cela portera sur :

- l'augmentation significative du budget de la zone, par transfert de fiscalité perçue dorénavant directement. A moyen terme l'objectif est d'atteindre 5% du PIB de la zone et 10% ou plus à long terme ;
- la régulation et l'harmonisation progressive des budgets des Etats, opérée par la zone, tant en dépenses (fonctionnement et investissement) qu'en recettes (fiscalité et autres prélèvements obligatoires) ;
- l'harmonisation graduelle de la protection sociale (maladie, famille, vieillesse, dépendance, chômage, logement) toujours à un haut niveau ;
- la priorité accordée aux politiques d'avenir : éducation, formation professionnelle, innovation (3% du PIB), énergie, climat.

Dans le champ politique et sociétal, cela impactera :

- la diplomatie par la mise en marche effective d'un Ministère des Affaires Extérieures de la zone, avec les moyens humains et matériels y afférents, interlocuteur principal des Etats étrangers ;
- la justice par l'harmonisation progressive des lois, des procédures et des juridictions conduisant à une convergence des jurisprudences nationales appliquant les arrêts de la CJUE ;
- la défense par la mise sur pied d'une force d'intervention rapide multi-armes (terre, air, mer) sous commandement opérationnel unique, mettant en application les stratégies définies par le Ministère de la Défense de la zone ;
- la sécurité extérieure et intérieure du « noyau dur » par la constitution d'une police aux frontières (*Frontex* dûment renforcée), d'un service de renseignements et d'action extérieure commun et « d'une police fédérale » interne.

Les différents éléments évoqués ne visent pas à l'exhaustivité. Mais leur énumération a le mérite de focaliser l'attention sur les abandons de souveraineté qu'ils impliquent pour les Etats-Nations décidés à s'engager dans la voie d'une intégration plus poussée vers plus d'Europe !

Claude Reynoard

Président du *Mouvement européen-Provence*

Crise des migrants : la Turquie partenaire obligé de l'Union européenne

Confronté à une situation hors contrôle, le Conseil européen s'est résigné à approuver le 18 mars un [nouvel accord avec la Turquie](#), porté par Angela Merkel, élargissant les dispositions du plan d'action commun du 29 novembre 2015 resté sans effet significatif sur le flux des migrants débarquant en Grèce.

L'objectif affiché est de mettre fin à la migration irrégulière de la Turquie vers l'UE et de "démanteler le modèle économique des passeurs". A cet effet, le texte prévoit que "tous les nouveaux migrants en situation irrégulière qui partent de la Turquie pour



gagner les îles grecques à partir du 20 mars 2016 seront renvoyés en Turquie”, et que “cela se fera en totale conformité avec le droit de l’Union et le droit international”. Dans le même temps, “pour chaque Syrien renvoyé en Turquie au départ des îles grecques un autre Syrien sera réinstallé de la Turquie vers l’UE”.

En contreparties, les obligations en matière de visa pour les citoyens turcs seront levées au plus tard à la fin du mois de juin, “pour autant que tous les critères de référence soient respectés” ; l’UE mobilisera une deuxième tranche de trois milliards d’euros en faveur des réfugiés en Turquie ; la volonté de relancer le processus d’adhésion de la Turquie à l’UE est réaffirmée, l’ouverture de nouveaux chapitres de négociation devant se poursuivre “à un rythme accéléré”.

Peut-on parler d’un “[accord de la honte](#)”, comme les Jeunes européens (et nombre d’ONG) pour qui le renvoi des migrants bafoue les valeurs et le droit de l’Union ? Le Haut-Commissariat aux Réfugiés de l’ONU (HCR), sur la réserve, exprime ses “*inquiétudes*”, notamment sur le respect des conventions internationales. On conviendra pour le moins avec ce diplomate européen cité par [Euractiv](#) qu’il s’agit d’un accord peu glorieux pour l’Union, mais devenu sans doute inévitable : “*Ce n’est pas un très bon accord, mais on est bien obligé. Personne n’en est fier, mais on n’a pas d’alternative*”. Jean-Claude Juncker expose cette situation de façon plus policée, fonction oblige : “*Il n’y a pas d’alternative à une bonne intelligence et une sage coopération avec la Turquie*”.

Indéniablement, avec cette crise des migrants, la Turquie a su se mettre en position de force vis-à-vis de l’UE. Le Premier ministre Ahmet Davutoglu, qui met la pression pour que la dispense de visa pour les citoyens turcs soit effective fin juin, n’hésite pas à l’afficher : “*L’UE a davantage besoin de la Turquie que la Turquie a besoin de l’UE*”. Jouant de cet avantage pour obtenir de nouvelles concessions, il semble maintenant faire de la suppression des visas une condition *sine qua non* de son engagement à recevoir les migrants renvoyés depuis la Grèce, alors que les critères fixés par l’Union (dont le respect des droits de l’homme) ne sont (et ne seront) à l’évidence pas remplis. Un nouvel obstacle à franchir pour les juristes et diplomates européens, et potentiellement une nouvelle cause de dissension entre les Etats membres...

En l’état des choses, un mois après la signature de l’accord, le flux migratoire de la Turquie vers la Grèce a très sensiblement diminué depuis fin mars, mais déjà des craintes se font jour sur une réactivation de la voie italienne depuis la Lybie.

François Giraud-Héraud
Mouvement européen-Provence

Le 27 septembre 2015, le “**Grand Oral - Avignon**”, organisé par le *Mouvement européen Vaucluse*, a rassemblé 150 personnes autour de quatre eurodéputés, Michel Dantin, Sylvie Guillaume, Michèle Rivasi et Marie-Christine Vergiat. L’actualité nous a contraints à reporter au prochain numéro la publication du compte-rendu établi par Jean Vergès, de cette manifestation bien conçue et bien maîtrisée.

Fête de l’Europe à Aix-en-Provence



- **Lundi 9 mai**, de 10h à 17h30, aux Allées provençales, **Forum européen**, avec la participation de nombreuses associations.
- **Lundi 9 mai**, à 18h15, à IEP d’Aix, “**La situation de l’Union Européenne au regard des évolutions récentes**”, conférence-débat animée par trois personnalités universitaire, économique et culturelle.
- **Mardi 10 mai**, à 17h30, à IEP d’Aix, “**L’Europe, cœur du monde ?**”, conférence de Jean-Dominique Giuliani, président de la *Fondation Robert-Schuman*.

- ★ **Mardi 21 juin**, à 18h à la Cité des Associations (93, La Canebière, Marseille), “**Brexit or not Brexit ?**”, conférence de Jean Vergès, président d’honneur du *Mouvement européen-Provence*, organisée par le *Comité européen de Marseille (CEM)*.

Contacts utiles

Mouvement européen-France <http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence <http://www.mouvement-europeen-provence.eu/>
Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d’information pour le Sud-Est http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille http://ec.europa.eu/france/marseille/index_fr.htm